ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE BOURGOGNE

Affiliée à la Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France (reconnue d'utilité publique)
« Grand Veilly » - 71290 LA GENÊTE - Tél. : +33 (0) 3 85 32 37 76 - Email: info@scb.asso.fr

N°d'enregistrement: _____

Groupe: _____

Confirmation toutes races

MASSILLY (71)

Dimanche 12 novembre 2023

(Salle Polyvalente de Massilly - Place de la Mairie)

DEMANDE D'EXAMEN DE CONFIRMATION

Un chien par feuille - Une feuille par chien (photocopies correctes acceptées)

INSCRIPTION PAR COURRIER A ADRESSER :

CEDIA - Confirmation de Massilly
67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- ▶ une photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger ou appartenant à la 2ème catégorie
- ▶ votre règlement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale de Bourgogne
- ▶ une photocopie de la carte d'adhérent ACTB 2023 pour les réductions

INSCRIPTIONS RECOMMADÉES SUR INTERNET

https://cedia.fr

(simple - rapide - paiement sécurisé)

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 6 NOVEMBRE 2023

Renseignements:

☎ 03 86 55 11 60 - 03 85 32 37 76
06 89 02 77 84
info@scb.asso.fr

Identification : _____ **N° Livre d'Origines :** _____

Nom du chien : _____

Race _____

Date de naissance : _____ **Sexe :** _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____

Propriétaire: (M. Mme Mlle) _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ **Ville :** _____

Téléphone: _____ **Email:** _____

Je soussigné, certifié sincère les renseignements ci-dessus et entends me conformer au règlement de la séance de confirmation. J'exonère spécialement et entièrement la société organisatrice de toutes responsabilités du fait de tous accidents (blessures, morsures, vol, maladie, dommages divers) survenus à mon chiens ou causés par lui.

Date: …….. *Signature:* ……..

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

Du 1er au 3e chien engagé (par chien) 38 € ……..
Les chiens suivants (par chien) 35 € .....
Total ..... _____ €

Réduction de 10% aux membres de l'Association Canine Territoriale de Bourgogne **à jour de cotisation 2023 (copie de carte d'adhérent (obligatoire)** _____ €

Reste à payer:…….. _____ €

Ci-joint règlement par :

☐ **Chèque**

☐ **Virement Bancaire**

(Joindre obligatoirement photocopie du virement)
IBAN : FR76 3000 4006 9700 0100 7005 284
BIC : BNPAFRPPXXX

LES CHÈQUES DOIVENT ÊTRE ÉTABLIS AU NOM DE : **ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE BOURGOGNE**

« Aucun remboursement ne sera effectué »

TRÈS IMPORTANT !
N'oubliez pas les documents avec vous lors de la séance …☛☛☛

- ⇒ Carnet de santé
- ⇒ Carte de tatouage ou transpondeur
- ⇒ L'original du Certificat de naissance
- ⇒ Formulaire d'examen de confirmation correctement rempli
  (disponible par téléchargement sur notre site internet)

COUPE D'OREILLES - *Depuis le 1er Juillet 2015 : tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc….) ne sont plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées en France sous l'égide de la Société Centrale Canine.*

Réalisation: ©actb2023